



Environnement opérationnel

Contexte

La Fédération de Russie fait face à des difficultés en rapport avec les migrations et l'évolution démographique. Le Gouvernement s'est dit intéressé par l'adoption d'une nouvelle loi sur les réfugiés. Le HCR contribue à la rédaction du nouveau texte.

Depuis 2007, les possibilités offertes aux personnes qui relèvent de la compétence du HCR en matière d'asile et de délivrance de documents se sont considérablement accrues. Le Service fédéral des migrations, réorganisé et consolidé, a traité les demandes d'asile de manière plus équitable et plus efficace. Ceci a permis au HCR de concentrer son attention sur le renforcement des capacités nationales de gestion des affaires de réfugiés, la diffusion des bonnes pratiques en matière de détermination du statut de réfugié, l'appui à la procédure de recours en général et l'aide aux individus qui souhaitent déposer des recours.

La situation sécuritaire demeure difficile au Nord-Caucase. Le HCR n'a qu'un accès limité aux personnes qui relèvent

de sa compétence dans ce secteur, en particulier depuis que son bureau en Ingouchie a été fermé pour des raisons de sécurité en 2007. Le HCR attend l'accord des autorités fédérales pour ouvrir un bureau à Grozny.

Besoins

Les personnes qui relèvent de la compétence du HCR en Fédération de Russie (à l'exclusion du Nord-Caucase) ont besoin d'une protection ainsi que d'une assistance humanitaire, comprenant une aide financière limitée et des services médicaux.

Au Nord-Caucase, on dénombre quelque 16 500 déplacés internes, dont 13 000 vivent en Ingouchie et 3 500 au Daghestan. Environ 25 pour cent des personnes déplacées en Ingouchie résident dans des structures d'hébergement temporaire, les autres ayant trouvé des logements individuels. En coopération avec les autorités, le HCR recherche les solutions les plus appropriées pour ces déplacés internes. Quelque 55 000 déplacés internes vivent en Tchétchénie, le plus souvent dans des logements privés.

L'Ossétie du Nord-Alania accueille quelque 12 800 réfugiés (dont des apatrides) et des personnes chassées de leurs

foyers par le conflit survenu au début des années 1990. Environ 23 pour cent des réfugiés résident dans des centres d'hébergement collectif. Selon les estimations, jusqu'à 6 000 personnes pourraient chercher à se loger en Ossétie du Nord-Alania l'hiver prochain, en raison du récent conflit. La plupart devraient s'installer chez des proches ou au sein de familles d'accueil.

Objectifs principaux

- Appuyer l'élaboration d'un régime d'asile conforme aux normes internationales et garantir un accès sans entrave à l'asile et à la protection.
- Promouvoir l'adhésion aux Conventions sur l'apatridie.
- Trouver des solutions durables adéquates pour les réfugiés et œuvrer à leur réalisation.
- Contribuer à la prise en charge des besoins de protection et d'assistance des déplacés internes et des populations de retour.
- Œuvrer à l'intégration ou à la réintégration avec des organisations de développement et d'autres acteurs.
- Renforcer les activités d'information afin de sensibiliser l'opinion publique aux problèmes des déplacés.
- Constituer des capacités de collecte de fonds au niveau local.

Cibles prioritaires

- Les demandeurs d'asile, réfugiés et déplacés internes bénéficient d'un soutien juridique, de papiers d'identité et d'une protection judiciaire effective.
- Au Nord-Caucase, tous les déplacés internes et les réfugiés se voient attribuer des logements permanents d'ici à la fin de l'année 2009.
- Les retours en Tchétchénie sont volontaires.
- Les réfugiés et les demandeurs d'asile qui ont besoin d'une protection internationale, en particulier ceux qui vivent à Moscou ou à Saint-Petersbourg, ont accès à des services de santé primaires, préventifs et génésiques, notamment à des programmes de prévention et de traitement du VIH et du sida.
- Les enfants réfugiés ou demandeurs d'asile ont accès à l'enseignement.
- Les cas d'apatridie signalés au HCR bénéficient d'une assistance.
- Des formations sur l'apatridie et la citoyenneté sont appuyées au niveau institutionnel.
- Les fonds collectés au niveau local augmentent, moyennant un ciblage du secteur privé.
- Des campagnes d'information combattent la xénophobie et incitent à davantage de tolérance à l'égard des populations qui relèvent de la compétence du HCR.



Pendant la crise en Géorgie, une femme déplacée et son bébé ont trouvé refuge dans une église en Ossétie du Nord.

Stratégie et activités

Le HCR entend améliorer la protection des populations qui relèvent de sa compétence, notamment en appuyant leur intégration sur place. La réinstallation demeurera une solution durable importante pour remédier à la situation de certains réfugiés.

Le Haut Commissariat offrira des conseils juridiques, effectuera des analyses et assurera des formations dans le domaine de l'asile et du droit des réfugiés ; il coopérera en outre avec les autorités à la révision de textes de loi. Le HCR mènera des activités de plaidoyer et de promotion. En outre, il encouragera l'adhésion aux Conventions sur l'apatridie et appuiera les efforts déployés pour remédier au sort des apatrides.

Au Nord-Caucase, la stratégie concertée que le HCR poursuit avec les pouvoirs publics et la communauté internationale sera réorientée, passant de l'assistance humanitaire au relèvement et au développement. Les déplacés internes, les réfugiés et les populations touchées par la guerre pourront bénéficier d'une assistance juridique gratuite dans des centres spécialisés gérés par des ONG locales, partenaires du HCR.

En Ossétie du Nord-Alania, le HCR répondra aux besoins dans le secteur des abris et s'efforcera de régulariser le statut juridique des réfugiés. Les réfugiés qui souhaitent regagner leur pays d'origine pourront bénéficier du programme de rapatriement librement consenti de l'Organisation. En Tchétchénie, le HCR suivra le retour des réfugiés et des déplacés internes. En étroite coopération avec les autorités, il s'attachera à recenser et à aider les personnes vulnérables qui relèvent de sa compétence et qui ne peuvent bénéficier des programmes publics d'aide au logement. En Ingouchie et au Daghestan, le Haut Commissariat contribuera à la recherche de solutions durables, notamment par le biais de l'intégration sur place, pour les déplacés internes.

Contraintes

Les perspectives d'intégration sur place sont limitées en Fédération de Russie, de sorte que la réinstallation est bien

souvent la seule solution viable pour remédier durablement au sort des réfugiés. Au Nord-Caucase et en particulier en Ingouchie, la situation sécuritaire générale demeure problématique. En outre, la pénurie de logements et d'emplois contrarie le retour et la réintégration des réfugiés et des déplacés internes.

Organisation et mise en œuvre

Présence du HCR	
Nombre de bureaux	2
Effectif total	64
Fonctionnaires internationaux	11
Collaborateurs nationaux	42
VNU	8
JEA	3

Coordination

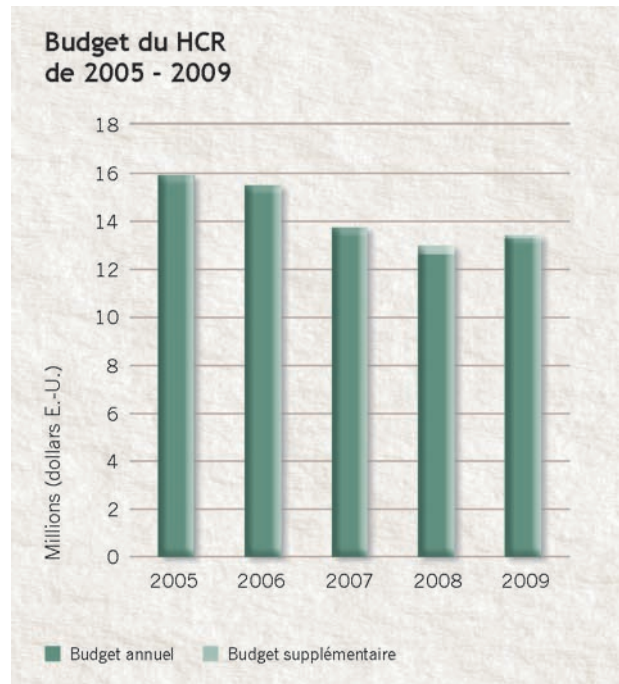
Le HCR coopère avec ses homologues gouvernementaux au niveau fédéral et dans les républiques. Un groupe thématique pour le Nord-Caucase, constitué au sein de l'Équipe des Nations Unies dans le pays après la fermeture du bureau du BCAH en Fédération de Russie, assurera la continuité de la coordination avec l'ensemble des acteurs. Le HCR demeurera chef de file des secteurs de la protection et des abris.

Partenaires	
Partenaires d'exécution	
ONG : <i>Association of Media Managers</i> , Centre de coopération internationale de la Croix-Rouge à Saint-Petersbourg, Centre de défense des droits de l'homme « Mémorial », <i>Ethnosfera</i> , <i>Civic Assistance</i> , Conseil danois pour les réfugiés, <i>Equilibre Solidarity</i> , Fonds pour l'enfance (Ossétie du Nord-Alania), Guilde des cinéastes russes, <i>Magee Womancare International</i> , <i>Nizam</i> , <i>Stichting Russian Justice Initiative</i> , Société pétersbourgeoise de la Croix-Rouge, <i>Vesta</i>	
Autres : OIM, VNU	
Partenaires opérationnels	
Organismes gouvernementaux : Bureau du Procureur général de la Fédération de Russie ; ministère des Affaires étrangères de la Fédération de Russie ; Direction de l'éducation de la Ville de Moscou ; Direction de la protection civile, des situations d'urgence et de l'élimination des conséquences des catastrophes (EMERCOM) dans les Républiques de Tchétchénie, d'Ingouchie et d'Ossétie du Nord-Alania ; Gouvernement de la République d'Ingouchie ; Gouvernement d'Ossétie du Nord-Alania ; Gouvernement de la République de Tchétchénie ; Médiateur de la Fédération de Russie ; Médiateur de la République de Tchétchénie ; Service fédéral des migrations de la Fédération de Russie et Directions régionales du Service fédéral des migrations ; Service des gardes-frontières du Service fédéral de sécurité de la Fédération de Russie ; Service judiciaire de la Cour suprême de la Fédération de Russie	
ONG : <i>Caucasian Refugee Council</i> , Centre de soutien psychologique gratuit	
Autres : Conseil de l'Europe, Conseil européen pour les réfugiés et les exilés, Direction suisse du développement et de la coopération, Haut-commissariat du Canada, ONUSIDA, PNUD	

Chiffres prévisionnels					
Type de population	Origine	Janvier 2009		Décembre 2009	
		Total dans le pays	Nb pers. assistées par le HCR	Total dans le pays	Nb pers. assistées par le HCR
Réfugiés	Afghanistan	2 980	2 980	2 980	2 980
	Géorgie	450	450	450	450
	Pays divers	300	300	300	300
Demandeurs d'asile	Afghanistan	400	400	400	400
	Pays divers	100	100	100	100
Réfugiés rapatriés		200	200	300	300
Déplacés internes		73 730	73 730	70 000	70 000
Déplacés de retour		1 500	1 500	1 300	1 300
Apatriotes		40 000	40 000	35 000	35 000
Autres pers. relevant de la compétence du HCR	Afghanistan	61 800	1 800	41 000	1 000
	Russie	132 580	45 260	132 580	45 260
	Pays divers	2 420	2 420	2 360	2 360
Total		316 460	169 140	286 730	159 450

Informations financières

En Fédération de Russie, les budgets ont connu des fluctuations mais ont généralement diminué depuis que des Tchétchènes ont été déplacés en masse à la fin de l'année 1999 et en 2000. Si les besoins humanitaires ont effectivement diminué, la transition entre les secours et des solutions à plus long terme, en particulier dans le secteur du logement, devient de plus en plus onéreuse. En dépit des progrès très sensibles accomplis dans le perfectionnement du régime d'asile national, les activités de protection du HCR exigent toujours un personnel important et quelques années de plus seront nécessaires pour remédier pleinement à la situation de déplacement prolongée.



Budget (dollars E.-U.)						
Activités et services	2008			2009		
	Budget-programme annuel	Budget-programme supplémentaire Crise en Géorgie	Total	Budget-programme annuel	Budget-programme supplémentaire Crise en Géorgie	Total
Protection, suivi et coordination	3 616 867	63 750	3 680 617	4 057 732	20 000	4 077 732
Abris et autres infrastructures	1 039 437	75 000	1 114 437	984 345	20 000	1 004 345
Appui opérationnel (aux partenaires)	688 496	24 300	712 796	581 073	0	581 073
Assistance juridique	3 011 791	4 213	3 016 004	3 503 784	0	3 503 784
Besoins domestiques	402 775	80 000	482 775	0	5 000	5 000
Éducation	327 924	0	327 924	216 311	0	216 311
Santé	989 403	0	989 403	999 600	0	999 600
Services communautaires	591 924	0	591 924	641 336	0	641 336
Transport et logistique	0	141 487	141 487	0	50 000	50 000
Total des opérations	10 668 617	388 750	11 057 367	10 984 181	95 000	11 079 181
Appui au programme	1 843 082	11 250	1 854 332	2 204 289	5 000	2 209 289
Total	12 511 699	400 000	12 911 699	13 188 470	100 000	13 288 470

Note: Le Budget-programme supplémentaire n'inclut pas un prélèvement de sept pour cent opéré sur les contributions afin de couvrir les dépenses d'appui indirectes du HCR.